

En 2009, près de 30 % de la dépense intérieure d'éducation, soit 38,2 milliards d'euros, ont été consacrés à l'enseignement du premier degré. Depuis 1980, la dépense moyenne pour un élève du premier degré a augmenté de 76,7 % en prix constants, pour s'établir à 5 690 euros en 2009.

En 2009, la dépense d'éducation pour le premier degré (enseignement élémentaire et pré-élémentaire, adaptation scolaire, scolarisation des élèves handicapés et activités liées) représente 38,2 milliards d'euros.

Près de 40 % de cette dépense est financée par les collectivités territoriales, essentiellement les communes qui prennent en charge la rémunération de personnels non enseignants (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – ATSEM), ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles. Les dépenses de personnel représentent 75 % de la dépense totale, dont 25 % pour les personnels non enseignants.

De 1980 à 1992, la part de la dépense d'éducation consacrée au premier degré avait continûment régressé, de 28,9 % à 26,4 %, avant de croître régulièrement pour revenir à 28,9 % en 2009. Depuis 1980, la dépense globale pour le premier degré a donc augmenté, comme la dépense intérieure d'éducation, de 84,9 % à prix constants.

De 1980 à 2009, dans un contexte de baisse ou de stagnation des effectifs d'élèves du premier degré et de revalorisation des carrières des enseignants (création du corps des professeurs des écoles), la dépense moyenne pour un élève du premier degré est passée, à prix constants, de 2 930 euros à 5 690 euros, soit une augmentation de 76,7 %, ou en moyenne de 2,0 % par an (compte tenu des ruptures de séries en 1999 et en 2006). Ce rythme

de progression a, toutefois, fortement ralenti lors des dernières années.

Les comparaisons internationales de coûts moyens par élève de l'enseignement élémentaire montrent, qu'en 2007, la France se situe toujours en dessous de la moyenne de l'OCDE, nettement en deçà de pays comme les États-Unis ou le Royaume-Uni. Parmi les pays européens comparables, seule l'Allemagne présente des coûts inférieurs.

Depuis 1980, les dépenses annuelles moyennes par élève du préélémentaire et de l'élémentaire se sont nettement rapprochées, pour atteindre environ 4 400 euros en 1997, grâce à l'augmentation du nombre moyen d'enseignants par élève et à l'important accroissement des dépenses de personnel des communes en préélémentaire.

Depuis 1998, le coût de l'élève en élémentaire redevient supérieur à celui de l'élève en préélémentaire (d'environ 7 % en 2009).

De 1990 à 2009, le coût d'une scolarité primaire théorique (3 ans en préélémentaire et 5 ans en élémentaire) sans redoublement, ni raccourcissement de cycle, s'est accru de 57,3 % (passant de 28 590 à 44 960 en euros constants).

La dépense d'éducation pour le premier degré comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de France métropolitaine et des DOM pour l'enseignement et les activités liées : restauration et hébergement, administration, orientation, médecine scolaire, fournitures scolaires, transports scolaires, rémunération des personnels d'éducation en formation, etc., pour la partie correspondant au premier degré.

Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la Comptabilité nationale. En 1999, il a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés :

- intégration des DOM ;*
- nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels ;*
- réévaluation des dépenses des ménages.*

À partir de 2006, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État, notamment en matière de charges sociales, mieux évaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État. Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires. L'indicateur international est présenté en équivalents-dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Source : MEN-DEPP

Pour les comparaisons internationales : OCDE
Champ : France métropolitaine + DOM, public et privé

01 La dépense d'éducation pour le premier degré

France métropolitaine + DOM

	1980	1990	2000	2008	2009
DIE pour le premier degré*					
aux prix courants (en milliards d'euros)	8,3	18,3	28,6	37,1	38,2
aux prix de 2009 (en milliards d'euros)	20,7	25,0	34,2	37,3	38,2
Part dans la DIE (en %)	28,9	26,9	27,2	28,6	28,9
Dépense moyenne par élève*					
aux prix de 2009 (en euros)	2 930	3 650	5 140	5 550	5 690
Structure du financement initial (en %)**					
État		51,9	52,6	52,8	
dont MEN – MESR		51,8	52,4	52,5	
Collectivités territoriales		40,9	39,5	39,4	
Autres administrations publiques et CAF		2,3	1,7	1,6	
Entreprises		0,0	0,0	0,0	
Ménages		4,9	6,2	6,2	

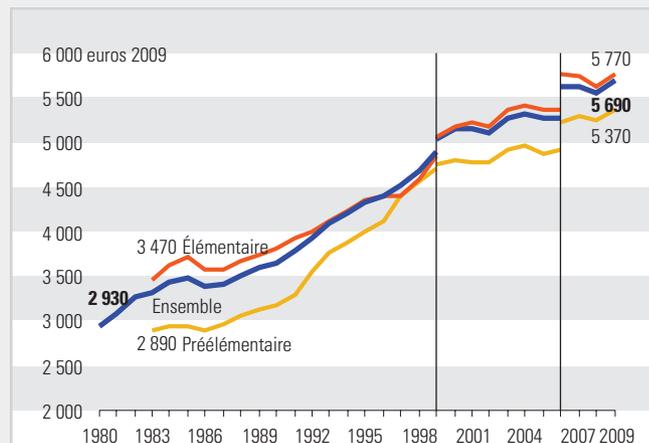
(*) La réévaluation de la DIE (voir méthodologie indicateur 01) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2009.

Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

(**) La structure du financement initial du premier degré a fait l'objet d'une nouvelle estimation à partir de 2003.

Source : MEN-DEPP

02 Évolution de la dépense moyenne par élève du premier degré aux prix 2009 (1980-2009)



Lecture : ce graphique présente deux ruptures de série : en 1999, rénovation du compte de l'éducation (France métropolitaine + DOM) ; en 2006, modification des règles budgétaires et comptables de l'État (LOLF).

Source : MEN-DEPP

03 Dépense théorique* pour une scolarité primaire (aux prix de 2009)

	1990		2009	
	(en euros)	(en %)	(en euros)	(en %)
Préélémentaire	9 540	33,4	16 110	35,8
Élémentaire	19 050	66,6	28 850	64,2
Total	28 590	100,0	44 960	100,0

* 3 ans en préélémentaire et 5 ans en élémentaire (sans redoublement, sans raccourcissement de cycle).

Source : MEN-DEPP

Dépenses pour un élève de l'élémentaire Public et privé, en équivalents-dollars (2007)



Source : OCDE, éditions 2010 de *Regards sur l'éducation*